

c'est qu'il y a dans le Parlement QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS MAÇONS. » Aussi ne s'étonnera-t-on point que les *présidents* de l'une et de l'autre Chambre soient toujours des francs-maçons publiquement connus pour tels. M. Floquet, si longtemps président de la chambre des députés, s'est vanté en pleine séance de sa qualité de franc-maçon. Quant à M. Le Royer, qui a présidé plus longtemps le Sénat, il est *vénérable* de la loge du Parfait silence. Il a été remplacé par J. Ferry trop connu, puis par Challemel-Lacour, connu, par son mot : « Fusillez-moi ces gens-là. » De plus, à la Chambre et au Sénat, les vice-présidents sont, suivant les années, ou trois sur quatre, ou tous les quatre, des francs-maçons.

Le pouvoir exécutif n'est pas moins franc-maçon que le Parlement. Tout d'abord, M. Sadi Carnot, le Président de la République, non seulement n'a jamais protesté contre l'insertion de son nom dans les listes des francs-maçons, mais, bien plus, il aime à s'entendre dire qu'il est de dynastie maçonnique, son père et son aïeul ayant été franc-maçons comme lui. C'est là à ses yeux un honneur et un titre de gloire dont il se sent « touché et reconnaissant » quand on le lui rappelle.

Les Contemporains

FÉLICITÉ-ROBERT DE LA MENNAIS (1782-1854)

(Suite)

Ils fondaient presque en même temps un *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, qui partoat où sévissait l'hostilité religieuse, se dressait aussitôt, déterminée aux plus énergiques résistances.

L'*Avenir* continuait à faire grand bruit. On s'accoutumait à regarder La Mennais comme un autre O'Connell. Nombre de catholiques et presque tous les membres du jeune clergé se déclaraient pour lui. Ils oubiaient que « le propre de la vérité est de n'être jamais excessive ». Par bonheur, les évêques s'en souvinrent à propos. L'*Avenir* leur parut un bien compromettant défenseur. Il menaçait de jeter l'Église dans une aventure dont l'issue ne laissait pas d'inspirer des craintes. A beaucoup d'utopies ses rédacteurs mêlaient des doctrines fort contestables. Il y eut des mandements pour les condamner et la désertion commença.

La Mennais tenait ferme ; mais les disciples étaient ébranlés. Il fut convenu, sur la proposition de Lacordaire, qu'on irait demander à Grégoire XVI ce qu'il pensait de tout ceci. Cette démarche était maladroite. Mais les hommes de la Chênaisie avaient plus de sincérité et d'enthousiasme que d'esprit pratique. Ils s'intitulèrent « pèlerins de Dieu et de la liberté », et prirent le chemin de la Ville Éternelle, où ils arrivèrent le 28 décembre 1831.